DNCA INVESTMENTS

DNCA Invest

Credit Conviction

CREDIT FLEXIBLE

ARTICLE 8 SFDR

Une stratégie crédit active et flexible qui vise à s'adapter à un environnement de marché changeant.

- Un portefeuille de qualité moyenne ‘’Investment Grade(1)’’ avec des marges de manœuvre sur le "High Yield(2)" et pouvant saisir des opportunités à l’international.
- Un pilotage actif de la sensibilité obligataire dans une fourchette [-2;+7].
- Une gestion active du risque de crédit grâce à une large palette de stratégies obligataires.

OBJECTIF DE GESTION

L’objectif d’investissement du Compartiment est de maximiser le rendement total à partir d’une combinaison de croissance du revenu et du capital en investissant dans des titres à revenu fixe. Le Compartiment cherche à surperformer l’indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate (ticker Bloomberg : LECPTREU Index) sur la période d’investissement préconisée.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Une gestion crédit flexible qui vise à s'adapter à l'ensemble des environnements de marché

Le compartiment est géré selon une approche de type crédit flexible « total return ». L’équipe de gestion a recours à une large palette de stratégies obligataires ainsi qu’à une gestion active de la sensibilité du fonds dans une fourchette [-2;+7].
La stratégie d’investissement permet d’investir dans l’ensemble des segments des marchés obligataires (obligations d’entreprises, souveraines, convertibles, etc.) à travers un portefeuille de type « Investment Grade(1)» sans contrainte géographique, secteur ou émetteur. Selon les opportunités de marchés, l’équipe de gestion pourra exposer le portefeuille aux marchés du « High Yield(2)» y compris hors euro.

Un pilotage réactif et flexible de l'allocation

La stratégie d’investissement est mise en œuvre à travers un processus de gestion structuré en 3 étapes :
1 - Définition et pilotage du niveau d’exposition aux marchés du crédit : via une analyse de l’environnement macroéconomique, des valorisations et de facteurs techniques, l’équipe de gestion va définir et piloter de manière dynamique l’allocation « stratégique » entre les différents segments des marchés obligataires.
2 – Sélection de titres : le choix des valeurs au sein du portefeuille repose une analyse financière et extra-financière approfondie des émetteurs (crédit, structure d’émission, valeur relative, etc.).
3 – Gestion active du niveau de risque : via le recours à des indices crédits et des futures de taux, l’équipe de gestion mettra en place des stratégies pour couvrir ou atténuer l’exposition du fonds aux principaux facteurs de risque.

EQUIPE DE GESTION


Ismaël
LECANU


Jean-Marc
FRELET, CFA*


Nolwenn
LE ROUX, CFA*


Baptiste
PLANCHARD, CFA*

L’équipe de gestion peut évoluer dans le temps.

RAPPEL DES RISQUES

Risque de taux, risque de crédit, risque en perte de capital, risque de titres convertibles, risque lié aux obligations perpétuelles, risque de change, risque de liquidité, risque actions, risque lié aux titres en difficultés, risque lié à l’investissement dans des Contingent Convertibles Bonds et/ou des obligations échangeables, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque ESG, risque de durabilité.



Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

*CFA® et CharteredFinancial Analyst® sont des marques déposées appartenant au CFA Institute.
(1) Obligations investment grade: obligations émises par les emprunteurs les mieux notés par les agences de notation. Selon le classement de Standard & Poor's, ce sont les notes allant de AAA à BBB-. (2) Obligations « High Yield » : obligations à haut rendement sont des obligations d’entreprises émises par des sociétés ayant reçu d’une agence de notation une note de crédit faible (BB+ ou inférieure).

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom : DNCA Invest Credit Conviction	**Horizon d'investissement :** minimum 2 ans
Code ISIN (Part A) : LU0284393930	**Minimum d'investissement :** 2 500 EUR
Classification SFDR : Art.8	**Frais de rachat :** Néant
Date de création : 14/04/2008	**Frais de souscription max. :** 2%
Société de gestion : DNCA Finance	**Frais de gestion :** 1%
Forme juridique : SICAV	**Commissions liées aux résultats :** 0,22% 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Index
Pays de domiciliation : Luxembourg	**Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation au 31/12/2024 :** 1,10%
Fréquence de calcul des VL : quotidienne	**Coûts de transaction :** 0,20%
Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate Index	**Éligible à l'assurance vie :** oui
Devise : euro	**Éligible au PEA :** non

Retrouvez plus d'informations en scannant ce QR code

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires